HAL
open science

Licence Sciences de la vie

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la vie. 2016, Université du Maine. hceres-02037858

HAL Id: hceres-02037858

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037858

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de la vie

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Sciences de la vie* (SV) de l'Université du Maine existe depuis la rentrée 2014-2015. Avant cela, la formation était proposée sous la forme d'un des deux parcours de la licence *Biologie-Biochimie-Terre-Environnement* (BBTE). Le changement a été motivé par la mise en place du cadre national des formations, et pour améliorer la visibilité des formations en *Sciences de la Terre* (ST). Mais ni les maquettes ni les contenus des enseignements n'ont été modifiés.

La licence *SV* est une formation généraliste et pluridisciplinaire, dont l'organisation est classique avec une première année (L1) généraliste commune à la mention *ST*, suivie d'une deuxième (L2) et d'une troisième année (L3) qui permettent une spécification progressive grâce aux trois parcours *Biologie des organismes* (BO), *Biologie-Biochimie* (BB) et *Biologie-Géologie* (BG). Ce dernier parcours est commun à la licence mention *ST* et fait appel à des unités d'enseignement (UE) des deux autres parcours. En L2, les parcours *BO* et *BB* restent communs, la séparation se faisant en L3. Les diplômés des parcours *BB* (centré sur l'interdisciplinarité dans le domaine de la biochimie et biologie cellulaire) et *BO* (basé sur une approche intégrée du monde vivant) poursuivent majoritairement dans des masters à finalité recherche. Le parcours *BG* est construit pour répondre aux attentes des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

La licence assure une formation largement pluridisciplinaire avec une part importante d'enseignements expérimentaux afin de permettre des poursuites d'études en master, en licence professionnelle (dans une moindre mesure) mais aussi de prétendre à des emplois de techniciens.

Synthèse de l'évaluation

Les objectifs la licence *Sciences de la vie*, qui s'inscrit dans la champ de formation *Sciences, technologie, ingénierie* (STI), est tout à fait en adéquation avec la politique scientifique de l'Université qui vise à proposer une offre de formation cohérente au niveau licence : mathématiques, physique-chimie, sciences pour l'ingénieur, géosciences, biologie et STAPS. L'appartenance au champ de formation *STI* représente un atout en offrant la nécessaire articulation d'exigences scientifiques (lien avec les laboratoires), techniques et professionnels (lien avec le milieu socio-économique et technique par les interventions d'ingénieurs et de professionnels). Cependant, l'insertion professionnelle directe des diplômés étant ici très minoritaire, l'équipe pédagogique n'a pas cherché à formaliser les interactions avec l'environnement socio-économique, ni à positionner la formation dans cet environnement, ce qui est discutable. Il est d'ailleurs regrettable que la formation ne propose pas de stage créditant.

Les objectifs de la licence sont clairement définis même si les compétences auxquelles peuvent prétendre les diplômés ne sont pas identifiées. L'organisation des trois années de formation est dans l'ensemble lisible et fonctionnelle. La première année mutualisée avec la mention *ST* est toutefois complexe, avec une variété d'UE « ossature » apportant les connaissances et les compétences disciplinaires, et d'UE « parcours » procurant des compétences spécifiques. Comme cela a été identifié par les responsables, une réduction du nombre des UE semble nécessaire afin de faciliter le choix et le parcours des étudiants, et réduire certaines redondances qui existent actuellement.

Les effectifs (147 étudiants inscrits en première année, 84 en deuxième année et 122 en troisième année en 2014), les flux d'étudiants et les résultats en termes de réussite pour chaque année de formation sont peu commentés dans le dossier, alors que par exemple la réussite en fin de L3 est, certaines années, relativement faible (67 % en moyenne), ce qui devrait faire l'objet d'une analyse. Les effectifs au sein des différents parcours en deuxième et troisième année ne sont pas disponibles, pas plus que les mentions et spécialités de master qu'intègrent les diplômés. Le bilan de la formation est donc difficile à dresser.

L'équipe pédagogique est bien structurée et réactive. Elle a produit un dossier complet qui révèle son implication. Il n'y a pas encore de conseil de perfectionnement mais un « comité de suivi disciplinaire » qui assure le pilotage.

Points forts :

- Une structuration de la formation conforme aux exigences nationales offrant une spécialisation progressive, des possibilités de passerelles et de réorientations.
- Une première année commune avec la mention *Sciences de la Terre*.
- La mutualisation de certaines UE entre les différents parcours.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire dont les rôles des membres sont bien définis.

Points faibles :

- Un nombre d'UE encore trop important, malgré les mutualisations.
- Un suivi insuffisant des étudiants.
- Des dispositifs d'aide à la réussite quasi-inexistants.
- Absence de stage obligatoire durant la licence.
- Absence d'outils d'autoévaluation dédiés et de conseil de perfectionnement.

Recommandations :

La nouvelle mention *Sciences de la vie* (SV) est bien insérée dans l'offre du champ *STI* de l'Université du Maine, tout en gardant un lien avec la mention *Science de la Terre* (ST). Toutefois, une réflexion devra être menée sur le nombre d'UE proposées. De plus, il faudrait envisager de donner plus de place aux stages.

La connaissance du devenir des diplômés doit devenir un objectif de l'établissement. Les résultats des enquêtes devront servir à l'équipe pédagogique afin de faire évoluer positivement la mention. Comme cela est identifié par les responsables, l'intégration de professionnels extérieurs à tous les niveaux des cursus et la création d'un conseil de perfectionnement sont une nécessité. Le dialogue avec des formations proches thématiquement et géographiquement mérite enfin d'être engagé afin de structurer une offre de formation cohérente et complémentaire au niveau régional.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La licence *Sciences de la vie* de l'Université du Maine présente une structuration « classique » respectant les principes de progressivité dans la spécialisation et de ciblage de débouchés professionnels ou de poursuite d'études. L'articulation entre les connaissances et les compétences disciplinaires (UE ossature) et celles plutôt spécifiques (UE de parcours) permet aux étudiants une construction progressive de leur profil avec une diminution des UE ossature, inversement à l'augmentation des UE de parcours. En revanche, l'exhaustivité des UE offertes pour répondre à la diversité des débouchés et à l'hétérogénéité des origines des étudiants interroge quant à la possibilité de maintenir un niveau d'exigence cohérent et adéquat à un niveau licence. La jeunesse de cette mention de licence (créée en l'état en 2014) peut être responsable d'une certaine complexité et d'un manque de visibilité des contenus de formation. Le tableau des UE reprend celles de l'ex-licence *BBTE* et n'explique pas les choix devant être effectués en fonction du parcours de l'étudiant. Mais bien que la compréhension de la constitution des parcours en termes de contenu soit difficile, la séparation

	des mentions de l'ex-licence *BBTE* en deux mentions *Sciences de la vie* et *Sciences de la Terre* amène plus de visibilité dans l'offre de formation.
Environnement de la formation	La mention *SV* trouve toute sa place dans le champ *STI* de l'Université du Maine. Des formations analogues existent dans la région (Tours, Angers), mais aucun flux d'étudiants entrant ou sortant entre les différentes universités n'est indiqué dans le dossier.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique pluridisciplinaire s'appuie sur 14 sections du conseil national des universités (CNU). Les rôles de chacun sont clairement indiqués. La responsabilité de semestre, tous parcours confondus, apparaît plus structurelle que fonctionnelle et la plus-value de ce découpage ne va pas de soi. Les circuits d'information et de décisions sont explicites, bien qu'avec beaucoup (trop) d'intermédiaires. En accord avec les pistes d'amélioration proposées dans le dossier, la réduction du nombre de responsables dans l'équipe pédagogique et l'introduction dans les comités de suivi de personnels autres qu'enseignants-chercheurs (professionnels extérieurs et représentants étudiants) permettraient de tendre vers le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement. Les comités de suivi, responsables de l'orientation et du suivi des parcours, sont composés de tous les responsables de formation, de semestres et d'UE et sont articulés pour conserver une pertinence à la mention. Si la concentration de l'équipe pédagogique sur un même lieu est déclarée comme facilitant les échanges avec les étudiants, la participation effective des étudiants aux évolutions du cursus de formation n'est pas précisée.
Effectifs et résultats	Les deux nouvelles mentions *ST* et *SV* existant depuis seulement 2014, les chiffres fournis concernent l'ex-licence *BBTE*. Les effectifs sont restés stables sur l'exécution du contrat (120 étudiants en première année). Ils sont parmi les plus élevés de l'UFR, ce qui témoigne d'une bonne attractivité de la licence. Cependant, les points forts identifiés dans le dossier (effectifs stables et élevés et poursuite d'études aisée) sont des éléments déclaratifs ne s'appuyant pas sur des données présentées et analysées dans le dossier. Les informations disponibles ne sont pas toujours en cohérence avec celles accessibles sur un site internet dédié, ce qui ne permet pas par exemple d'analyser la réussite des étudiants.

Place de la recherche	Les relations avec la recherche existent essentiellement au travers des interventions d'enseignants-chercheurs, de quelques visites de laboratoires et de la possibilité de réaliser un stage dans une unité de recherche (sur la base du volontariat).
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est abordée en L1 et L3 par des modules dédiés : Projet Professionnel de l'Etudiant en L1 (PPE, 20 heures) ; Insertion professionnelle en L3 (15 heures), et des modules de connaissance des secteurs d'activité.
Place des projets et stages	Les stages ne sont pas obligatoires dans la formation. Si la possibilité est donnée de réaliser un stage en entreprise ou dans un laboratoire de recherche, cela ne concerne que quelques étudiants. Des projets d'étude sont compris dans certaines UE ; ils encouragent le travail en groupe et l'acquisition de l'autonomie.
Place de l'international	Il existe une convention Erasmus avec l'Université de Saint Jacques de Compostelle (Espagne). Cependant, aucune mobilité sortante n'est indiquée. L'enseignement de l'anglais est présent tout au long du cursus à raison de 15 à 20 heures par semestre, ce qui est peu.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les admissions à tous les niveaux de cursus sont classiques et répondent aux dispositifs institutionnels de recrutement (APB et commission d'admission). L'existence de passerelles (entre les parcours au sein de la licence ou avec des formations externes, comme des licences professionnelles) est un atout de la formation. Cependant, les modalités permettant d'utiliser ces passerelles ne sont pas explicitées.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants disposent des dispositifs d'environnement numérique de travail (plateforme UMTICE de l'Université du Maine et plateforme UNISCIEL en biologie et physiologie végétales) sur lesquels sont déposés des documents relatifs aux enseignements. L'utilisation de ces plateformes apparaît comme peu fréquente et devrait faire l'objet d'un dispositif d'amélioration.
Evaluation des étudiants	Les informations concernant les modalités d'évaluation sont sommaires. Il est mentionné uniquement l'évaluation en contrôle continu. Les modalités d'évaluation sont validées au niveau central par le CFVU de l'Université du Maine.
Suivi de l'acquisition des compétences	Bien que présent, le supplément au diplôme porte sur l'ex-mention *BBTE* et reste très formel. L'existence d'un portefeuille de compétences n'apparaît ni dans le supplément au diplôme, ni dans le dossier de la formation.
Suivi des diplômés	Bien qu'un suivi des diplômés soit réalisé par l'établissement, les résultats ne sont pas présentés dans le dossier, ce qui est surprenant. Un suivi plus informel serait réalisé par la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement pour cette mention de licence. Un « comité de suivi » semble tenir ce rôle, mais cette dernière structure ne comprend pas d'intervenants extérieurs ou de représentants étudiants.

Observations de l'établissement

Champ de formation	**Sciences, Technologie, Ingénierie**
Intitulé du diplôme	**Licence Sciences de la Vie**

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

Nous avons pris connaissance des remarques ou recommandations des experts de l'HCERES, suite au retour des rapports d'évaluation de notre formation. Nous n'avons pas d'observation particulière à apporter, mais nous vous assurons que ces remarques ou recommandations ont bien été prises en compte dans l'offre de formation de la future mention.

Pour Le Président de l'Université du Maine
La Vice Présidente FVU
Anne DESERT